

Communiqué de presse
Paris, le 6 novembre 2025

Vins & Spiritueux : nos filières alertent sur des pistes budgétaires alarmantes dans un contexte de crise sans précédent

Avec la chute de la consommation en France et l'export qui dégringole, la filière des vins et spiritueux et les producteurs de la consommation hors domiciles font face à une crise majeure. Loin de contribuer à accompagner un fleuron de l'économie en difficulté, les débats autour du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) laissent entrevoir de nouvelles menaces, qui enfoncent encore davantage le clou.

Une filière d'excellence en crise

Les vins et spiritueux ainsi que le hors domicile traversent une crise économique majeure : la consommation de boissons alcoolisées en France qui a reculé continuellement de 60% depuis 60 ans, chute désormais de 4% à 5% par an.

En parallèle, les principaux marchés à l'export, en premier lieu la Chine et les Etats-Unis, ferment brutalement leurs frontières. Cette situation catastrophique met en péril l'essentiel un secteur dont plus de la moitié du chiffre d'affaires repose sur l'exportation, et qui représente le troisième poste excédentaire de la balance commerciale de notre pays.

Les Maisons de la filière souffrent : plusieurs dizaines d'entre elles ont fermé leurs portes ces derniers mois. Les plans de sauvegarde de l'emploi se multiplient.

C'est aussi toute une économie locale qui vacille : agriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes, distillateurs, fabricants de bouteilles, tonneliers, logisticiens, cavistes, négociants, et restaurateurs (CHR), qui travaillent main dans la main. Au total plus de 600 000 emplois sur tout le territoire sont menacés.

Des attaques budgétaires récurrentes et contre-productives envers un fleuron en difficulté

Année après année, les vins et spiritueux sont ciblés de façon toujours plus virulente lors des débats budgétaires : instauration d'un prix minimum, déplafonnement de la hausse annuelle assise sur l'inflation, extension de la contribution sécurité sociale à toutes les boissons alcoolisées, taxe sur la publicité alcool... Tout cela alors même que la fiscalité est déjà élevée : à titre d'exemple un spiritueux de 40 ° vol vendu à 18 € en grande surface est constitué à 72% de taxes, soit un peu plus de 13 €.

Cette inflation fiscale est pourtant inefficace comme le démontrent la situation du Royaume-Uni¹, du Portugal², ou de la Belgique³, où ces dispositifs :

- Ne réduisent pas la consommation nocive, qui se déplace vers d'autres boissons alcoolisées,
- Fragilisent les cafés-hôtels-restaurants,
- Encouragent le commerce transfrontalier.

¹ Avec une hausse de taxe sur les alcools de 10,1 % en 2023, le gouvernement britannique a subi une baisse de la collecte de 1,3 milliard £ en 12 mois. / sources : The Telegraph, 23 septembre 2024

² La hausse de 10% des droits sur les spiritueux au Portugal ont réduit les recettes de l'État de 11% en 2024. A l'inverse la stabilité de la fiscalité l'année suivante a permis de faire progresser la collecte de 7% en 2025 / Sources : Autoridade Tributária e Aduaneira | EY

³ En 2017, les hausses de taxes sur les boissons alcoolisées ont fait perdre 32 millions d'€ à l'État belge, ont propulsé les achats transfrontaliers à +40%, incitant les autorités à réduire leur fiscalité. / Sources : <https://vinumetspiritus.be/fr/fiscaliteit-2/>
<https://www.sudinfo.be/id1050306/article/2025-10-08/david-clarinval-veut-baisser-les-accises-sur-le-tabac-et-l'alcool-car-selon-lui>

Un appel au réalisme et à la stabilité

Dans ce contexte, nos filières demandent unanimement un statu quo fiscal, rien de plus, rien de moins.

Soutenir la filière des vins et spiritueux et du CHR dans les arbitrages publics est un choix stratégique : c'est soutenir des emplois, des territoires, des savoir-faire uniques. C'est aussi préserver un art de vivre et l'image de la France à l'international.

Nous avons besoin de visibilité et de stabilité, pour continuer à produire, investir, transmettre et contribuer au rayonnement économique et culturel de la France à travers le monde.

La Maison des Vins & Spiritueux

La Maison des Vins et Spiritueux (MVS) réunit quatre organisations professionnelles majeures du secteur : la Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France (FEVS), la Fédération Française des Spiritueux (FFS), la Fédération Française des Vins d'Apéritif (FFVA) et l'Union des Maisons et Marques de Vin (UMVIN), pour structurer et représenter la filière française des vins, vins aromatisés et spiritueux, qui rassemble plus de 1 000 entreprises, des PME-TPE régionales aux grands groupes exportateurs.

La MVS porte une conviction commune : celle d'une filière ancrée dans les territoires, créatrice d'emplois et motrice de l'économie locale, mais aussi ambassadrice du savoir-faire et de l'art de vivre français à travers le monde. Véritable lieu de coordination, de dialogue et d'influence, la Maison des Vins & Spiritueux œuvre pour une voix unie et audible du secteur dans les débats économiques, sociaux et environnementaux, afin de bâtir un avenir durable et prospère pour l'ensemble de la filière.

www.maisondesvinsetspiritueux.org

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)

Première organisation professionnelle représentant les cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin en rassemblant 68 % des entreprises syndiquées du secteur et 50% des salariés. Thierry Marx est le président confédéral depuis 2022

La Fédération Nationale des Boissons (FNB)

La Fédération Nationale des Boissons est la voix unique des grossistes en boissons

Elle porte haut et fort les valeurs de ces entreprises à taille humaine : proximité, qualité de service et engagement sociétal. Elle fédère plus de 70% des entreprises du secteur et valorise leur rôle stratégique au cœur des territoires et de la filière RHF.